

COMMUNIQUE DE PRESSE



Un prix en faveur de la préservation des étangs palavasiens !

Le site Natura 2000 des étangs palavasiens est situé au centre de deux agglomérations (Sète et Montpellier) ce qui fait que de fortes pressions foncières s'exercent sur les espaces naturels.

Depuis 2009, **les communes du site Natura 2000 (Frontignan, Villeneuve-lès-Maguelone, Lattes, Pérols, Mireval, Vic la Gardiole), le Conservatoire du Littoral, le département de l'Hérault**, avec l'appui du syndicat mixte des étangs palavasiens, ont élaboré une stratégie de mise en cohérence des politiques foncières à l'échelle de son périmètre. Cette stratégie est appelée schéma d'intervention foncière (SIF).

Une stratégie de mise en cohérence des politiques d'intervention foncière sur les zones humides

Sur leurs secteurs d'intervention respectifs, les acteurs se sont engagés sur le long terme à maintenir une **veille foncière, à acquérir systématiquement les parcelles en cas de transaction et à y mettre en place une gestion adaptée**. Le Siel leur apporte un appui technique à chacune de ces étapes et participe au maintien d'un partenariat étroit entre les différentes parties prenantes.

Cette action, pilote et innovante en Languedoc-Roussillon, a été distinguée lors de la cérémonie de remise des grands prix Natura 2000, le 15 octobre 2012, à Paris.

Une distinction qui permettra de faire connaître la démarche et d'inciter les autres collectivités à s'en inspirer

Aujourd'hui, plus de 210 ha d'espaces naturels sensibles ont été acquis par les partenaires. Des actions de remise en état naturel des parcelles acquises et des opérations de gestion pour favoriser la préservation de ces espaces naturels et leur ouverture au public.

Ce projet répond aux orientations des documents de planification territoriale notamment au SAGE « Lez Mosson Etangs palavasiens » et au document d'objectifs du site Natura 2000.



Contact :
Hélène FABREGA - 04 67 13 88 57
Syndicat Mixte des Etangs Littoraux
www.siel-lagune.org
siel@siel-lagune.org





Des exemples sur le territoire

Le patrimoine latois s'enrichit avec l'espace Saint Sauveur

Au nord du site naturel du Méjean et à proximité du musée archéologique Henri Prades, la commune de Lattes souhaite mettre à disposition des latois le site de Saint Sauveur pour qu'il devienne un espace familial et convivial de partage du patrimoine naturel et de rencontres culturelles.



La reconquête d'une zone humide sur l'étang d'Ingril à Frontignan



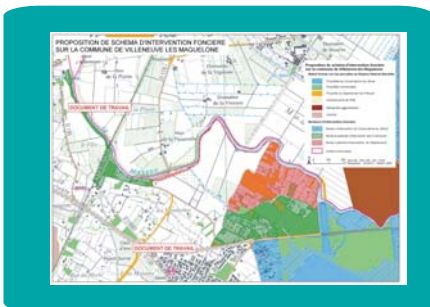
Après le rachat en 2010 d'une parcelle sur les berges de l'étang, la Ville de Frontignan a procédé à la déconstruction de la maison qui s'y trouvait. Faune et flore ont réinvesti le site pour un meilleur équilibre de cet espace fragile.

Favoriser une activité d'agropastoralisme sur une zone humide

La commune de Mireval et le Conservatoire du littoral ont défini sur les parcelles acquises à proximité de l'étang de Vic, un plan de pâturage en lien avec les éleveurs de chevaux présents sur le site. Un objectif commun : préserver les milieux naturels, tout en y maintenant des activités économiques.



La valorisation de la zone naturelle du Pouzol, sur les berges de la Mosson, à Villeneuve-lès-Maguelone



Depuis 20 ans, la commune de Villeneuve-lès-Maguelone et le Département de l'Hérault développent une politique foncière commune sur le secteur du Pouzol. Le SIF a permis d'impulser un projet de restauration de la zone humide et de maintien des pratiques agricoles.